

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00164

Numéro SIREN : 333 684 520

Nom ou dénomination : BRIODIS

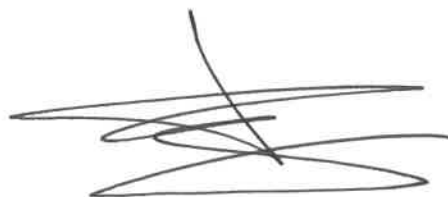
Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 5145

BRIODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social : Centre Commercial du Carpont 22440 PLOUFRAGAN
333 684 520 R.C.S. SAINT BRIEUC

**BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 JANVIER 2019**

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Etats financiers au 31/01/2019

BILAN

Bilan Actif

		31/01/2019			31/01/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	159 213	155 704	3 509	
	Fonds commercial (1)	185 988		185 988	185 988
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 545 319	26 733	1 518 586	1 525 234
	Constructions	19 091 882	11 766 516	7 325 366	8 163 545
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 937 589	2 673 308	1 264 281	1 251 014
	Autres immobilisations corporelles	1 273 479	1 011 738	261 742	314 988
	Immobilisations en cours	124 709		124 709	124 709
	Avances et acomptes				29 460
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	761 088		761 088	761 088
	Créances rattachées à des participations	851 154		851 154	1 099 600
	Autres titres immobilisés	835 150		835 150	828 877
	Prêts				30 208
	Autres immobilisations financières	994		994	1 888
TOTAL (II)		28 766 564	15 633 998	13 132 566	14 316 598
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	136 484		136 484	107 244
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 760 255	54 000	4 706 255	4 483 189
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	171 188	7 284	163 904	249 762
	Autres créances	1 395 533	427	1 395 106	1 110 048
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	555 457		555 457	584 938
	Charges constatées d'avance	422 160		422 160	427 319
	TOTAL (III)	7 441 078	61 711	7 379 366	6 962 501
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		36 207 641	15 695 709	20 511 933	21 279 099
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				852 148	1 131 697
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/01/2019	31/01/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 088	2 088
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 129 817	726 373
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 294 554	1 603 444
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	22 646	22 646
	Total des capitaux propres	2 493 106	2 398 552
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 140 592	12 179 606
	Emprunts et dettes financières divers	919 217	527 517
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 384 767	3 563 249
	Dettes fiscales et sociales	1 751 511	1 849 105
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 137	15 920
	Autres dettes	798 388	743 021
	Produits constatés d'avance (1)	8 215	2 130
	Total des dettes	18 018 827	18 880 548
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	20 511 933	21 279 099
Total du bilan en centimes		20 511 932,52	21 279 099,09
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 562 188	8 965 727
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 215 543	700 772

Etats financiers au 31/01/2019

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2019	31/01/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	62 993 731		62 993 731	61 224 739
	Production vendue (Biens)	3 430		3 430	2 003
	Production vendue (Services et Travaux)	915 798		915 798	882 148
	Montant net du chiffre d'affaires	63 912 960		63 912 960	62 108 890
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			30 377	69 867
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			90 283	73 684
	Autres produits			133 476	74 027
Total des produits d'exploitation (1)			64 167 096	62 326 467	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			48 905 865	46 806 449
	Variation de stock			(188 056)	73 462
	Achats de matières et autres approvisionnements			248 000	239 327
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 134 701	3 991 325
	Impôts, taxes et versements assimilés			826 567	775 291
	Salaires et traitements			4 935 771	4 831 674
	Charges sociales du personnel			1 853 852	1 865 695
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 638 606	1 534 143
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			61 711	90 283	
Dotations aux provisions					
Autres charges			7 868	112 232	
Total des charges d'exploitation (2)			62 424 884	60 319 882	
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 742 212	2 006 586	

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2019	31/01/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 742 212	2 006 586
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	137 407	99 655
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	146	241
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		137 553	99 896
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	111 751	104 322
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		111 751	104 322
RESULTAT FINANCIER		25 802	(4 425)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 768 014	2 002 160
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		164 502
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			164 502
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	495	105
	Sur opérations en capital	1 631	21 020
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		15 279
	Total des charges exceptionnelles	2 126	36 404
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 126)	128 098
PARTICIPATION DES SALAIRES		293 227	284 872
IMPOTS SUR LES BENEFICES		178 107	241 942
TOTAL DES PRODUITS		64 304 649	62 590 866
TOTAL DES CHARGES		63 010 095	60 987 421
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 294 554	1 603 444
Résultat de l'exercice en centimes		1 294 553,97	1 603 444,16
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		108 796	83 334
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		3 479	3 488

Etats financiers au 31/01/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

LOGICIELS

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n° 2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles entrées au cours de l'exercice ont été traitées en respectant la réglementation.

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après
- à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristournes et de coopérations commerciales au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur. Les cotisations centrales sont intégrées au montant du stock.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à **386 365 €**.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (C.I.C.E.)

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de janvier à décembre 2018 au taux de 6% pour un montant de 262 527 euros.

La provision N-1 d'un montant de 19 698 euros a été reprise.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE perçu au cours de l'exercice a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il a permis notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

Autres informations de l'annexe

INTEGRATION FISCALE

Les résultats de la SAS BRIODIS sont intégrés fiscalement dans les résultats de sa mère :

- La SAS LE PONTON

La SAS LE PONTON est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

La SAS LE PONTON établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale la SAS BRIODIS.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés par les commissaires aux comptes sur l'exercice se monte à 11 000 euros HT et se rapporte à l'audit légal des comptes de l'exercice précédent (ces honoraires avaient été provisionnés en N-1 à hauteur de 11 000 euros).

Les honoraires relatifs à la mission d'audit légal des comptes de l'exercice clos au 31/01/2019 ont été provisionnés à hauteur de 11 000 euros.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

Engagements hors bilan

I. DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

▣ EMPRUNTS A COURT TERME

* CREDIT AGRICOLE (Ouverture de crédit de trésorerie) d'un montant de 1 070 000 euros.

Solde à la clôture : 497 923 €

* ARKEA (Ouverture de crédit de trésorerie) d'un montant de 650 000 euros.

Solde à la clôture : 717 620 €

Ces crédits de trésorerie sont garantis par le nantissement du fonds de commerce de la société, à l'exclusion de l'enseigne.

▣ EMPRUNTS A LONG TERME

* BCME (Montant initial 2 300 000 Euros) - (Dernière échéance 05/01/2025)

Solde à la clôture : 1 041 315 €

* CREDIT AGRICOLE (Montant initial 1 000 000 Euros) - (Dernière échéance 05/08/2024)

Solde à la clôture : 422 638 €

* CREDIT AGRICOLE (Montant initial 1 380 000 Euros) - (Dernière échéance 05/09/2025)

Solde à la clôture : 655 232 €

Mandat irrévocable d'hypothéquer avec publication d'interdiction d'aliéner et d'hypothéquer publiée par acte séparé au rapport de Maître MAUREY Henri, notaire à SAINT-BRIEUC, pris pari-passu entre le Crédit Agricole et la BCME, sur les terrains et magasins situés à PLOUFRAGAN, rue du Carpont.

* CREDIT AGRICOLE (Montant initial 4 533 000 Euros) - (Dernière échéance 05/06/2028)

Solde à la clôture : 3 159 667 €

* CREDIT AGRICOLE (Montant initial 700 000 Euros) - (Dernière échéance 05/04/2019)

Solde à la clôture : 35 832 €

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

* BCME (2 Emprunts montant initial 733 500 Euros chacun) - (Dernière échéance 24/09/2022)

Solde à la clôture : 320 906 €

Solde à la clôture : 320 906 €

* BCME (Montant initial 140 000 Euros) - (Dernière échéance 15/07/2023)

Solde à la clôture : 72 290 €

* BCME (Montant initial 560 000 Euros) - (Dernière échéance 15/07/2023)

Solde à la clôture : 286 932 €

* BCME (Montant initial 220 000 Euros) - (Dernière échéance 15/07/2025)

Solde à la clôture : 136 943 €

Engagements hors bilan

* BCME (Montant initial 880 000 Euros) - (Dernière échéance 15/07/2025)

Solde à la clôture : 543 100 €

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

* BCME (4 Emprunts - montant initial total 1 980 000 Euros)

Solde à la clôture : 665 685 € - (Dernière échéance 31/05/2022)

Solde à la clôture : 482 024 € - (Dernière échéance 31/05/2024)

Solde à la clôture : 173 529 € - (Dernière échéance 31/08/2024)

Solde à la clôture : 269 631 € - (Dernière échéance 31/08/2032)

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

* BANQUE POSTALE (Montant initial 820 000 Euros) - (Dernière échéance 15/12/2027)

Solde à la clôture : 734 919 €

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

* BANQUE POSTALE (Montant initial 600 000 Euros) - (Dernière échéance 17/01/2028)

Solde à la clôture : 542 558 €

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

II. ENGAGEMENTS DONNEES

* Caution solidaire consentie au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES COTES-D'ARMOR pour un montant de 350 000 euros, plus intérêts, commissions, frais et accessoires durant toute la durée de l'emprunt souscrit par la SARL LUSTER.

Solde à la clôture : 299 254 €

III. ENGAGEMENTS RECUS

* Caution inconditionnelle, solidaire et sans limitation de durée consentie par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES COTES-D'ARMOR à la SAS BRIODIS au bénéfice de l'ABAPP (Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche) pour un montant de 25 000 €

* Caution inconditionnelle, solidaire et sans limitation de durée consentie par la CAMCA ASSURANCE à la SAS BRIODIS au bénéfice du PMU pour un montant de 6 000 €

* Caution inconditionnelle, solidaire et sans limitation de durée consentie par la CAMCA ASSURANCE à la SAS BRIODIS au bénéfice de la Française des Jeux (FDJ) pour un montant de 10 500 € par sinistre avec un maximum de 180 000 € par année.

Capital social

		31/01/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		31/01/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		11	
	Professions intermédiaires		11	
	Employés		190	
	Ouvriers			
	TOTAL		212	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/01/2019		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		
					Brute	Nette	
A. Renseignements détaillés							
		1. Filiales (Plus de 50 %)					
		SARL BENJAMIN VOYAGES					
		30/06/2018					
		SARL LUSTER					
		31/01/2019					
2. Participations (10 à 50 %)							
1. Filiales (Plus de 50 %)		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	
2. Participations (10 à 50 %)							
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A			
		françaises		étrangères		françaises	

Etats financiers au 31/01/2019

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	439 518		4 215		98 533	345 200
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	439 518		4 215		98 533	345 200
CORPORELLES	Terrains	1 545 319					1 545 319
	Constructions sur sol propre	10 752 512		22 423		346 902	10 428 033
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	8 374 068		292 381		2 600	8 663 849
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 661 448		421 190		1 145 050	3 937 589
	Instal., agencement, aménagement divers	1 494 516				709 613	784 903
	Matériel de transport	67 468					67 468
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	684 255		18 731		281 879	421 108
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	124 709					124 709
Avances et acomptes	29 460				29 460		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		27 733 755		754 726		2 515 504	25 972 977
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 860 688		107 932		356 378	1 612 242
	Autres titres immobilisés	828 877		6 273			835 150
	Prêts et autres immobilisations financières	32 097				31 103	994
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 721 662		114 205		387 480	2 448 386
TOTAL		30 894 935		873 146		3 001 517	28 766 564

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	253 530	706	98 533	155 704
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	253 530	706	98 533	155 704
CORPORELLES				
Terrains	20 086	6 647		26 733
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	7 182 549	328 221	346 902	7 163 867
Instal technique, matériel outillage industriels	3 780 486	824 762	2 600	4 602 648
Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 410 434	406 422	1 143 548	2 673 308
Matériel de transport	1 236 077	50 722	709 484	577 316
Matériel de bureau, mobilier	62 156	1 200		63 356
Emballages récupérables et divers	633 018	19 926	281 879	371 066
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 324 807	1 637 900	2 484 413	15 478 294
TOTAL	16 578 337	1 638 606	2 582 945	15 633 998

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	22 646			22 646
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	22 646			22 646
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	89 010	54 000	89 010	54 000
	Sur comptes clients	582	7 284	582	7 284
	Autres	692	427	692	427
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	90 283	61 711	90 283	61 711
	TOTAL GENERAL	112 929	61 711	90 283	84 358
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			61 711	90 283	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	851 154	851 154	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	994	994	
	Clients douteux ou litigieux	2 540	2 540	
	Autres créances clients	168 648	168 648	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 213	2 213	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 561	2 561	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	50 443	50 443	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	115 000	115 000	
	Groupe et associés	400 242	400 242	
	Débiteurs divers	825 074	825 074	
	Charges constatées d'avances	422 160	422 160	
	TOTAL DES CREANCES	2 841 029	2 841 029	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	31 103		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/01/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 215 543	1 215 543		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	9 925 049	1 468 410	5 453 022	3 003 617
	Emprunts et dettes financières divers	919 217	919 217		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 384 767	3 384 767		
	Personnel et comptes rattachés	814 198	814 198		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	527 896	527 896		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	90 508	90 508		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	318 909	318 909		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 137	16 137		
	Groupe et associés	401 738	401 738		
	Autres dettes	396 650	396 650		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	8 215	8 215		
	TOTAL DES DETTES	18 018 827	9 562 188	5 453 022	3 003 617
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	401 886			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 563 971			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	269			

Produits à recevoir

		31/01/2019
Total des Produits à recevoir		315 197
Créances rattachées à des participations		6 390
26780000	Intérêts courus	6 390
AUTRES CREANCES		308 807
40981900	Frs-Av a rec 31/01/19	32 525
40982000	Frs-Av a rec autres	5 922
40985300	Rist. à recevoir direct.	4 832
40985600	Rist. à recevoir Centrale	32 836
42870000	Produits à recevoir	807
43879000	Séc.Soc.indemnités à recevoir	2 561
44871100	TICFE à recevoir	115 000
46870000	PAR refact LUSTER et BV	2 913
46870200	Produits a rec (part scarmor)	1 372
46870300	Produits a rec indem assu	110 040

Charges à payer

		31/01/2019
Total des Charges à payer		1 777 895
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 186
16884000	Int.cour.s/emprunt établ.crédi	10 186
Emprunts et dettes financières divers		1 086
17180000	Int courus sur Dettes Benj Voy	1 086
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		35 700
40810900	Frs-fact a rec 31/01/19	35 700
Dettes fiscales et sociales		1 475 345
42820000	Dettes prov pour CP nouvelle p	327 925
42830000	Dettes provisionnées 13ème moi	58 434
42840000	Dettes provisionnées partic sa	293 227
42860000	Autr.charg.de pers.	608
42864000	P bilan au pers.à payer	129 874
43821000	Charges soc. congés payés nouv	98 378
43860100	Charges soc a payer sur P	51 950
43860200	Charges soc a payer 13 ème moi	17 530
43860300	Charges soc a payer	182
43860400	Charges soc a payer forfait so	58 645
43860500	Prov regul Fillon	5 544
43863000	Charges soc a payer CE	8 306
43864000	Charges sociales à payer FPC	56 316
43864500	Charges sociales à payer cons	1 656
43864600	Charges sociales à payer cons	22 290
43864800	Charges sociales à payer taxe	32 515
43879500	Prevoyance .indemnités à recev	194
44862100	Etat-charges à payer TF	11 399
44862200	Etat-charges à payer CVAE	14 491
44862300	Etat-charges à payer CFE	5 915
44862600	Etat-charges à payer TVTS	574
44863000	Etat-charges à payer taxe publ	4 322
44865000	Etat-charges à payer C3S	77 615
44865100	Etat-charges à payer TASCOT	197 455
Autres dettes		253 799
46860100	CAP honoraires	14 000
46860200	CAP frais de déplacement	1 000
46860300	CAP publicité	111 281
46860400	CAP cotisations	50 877
46860500	CAP frais bancaires	1 626
46860600	CAP énergie	39 812
46860700	CAP repas scarmor	4 800
46860800	CAP SACEM	3 726
46861000	CAP cotisation scarmor	969
46861100	CAP interim	218
46861200	CAP charges de co	607
46861400	CAP entretien et maintenance	2 869
46861600	CAP locations	5 978
46861700	CAP ticketnet	11 566
46861800	CAP affranchissement	862
46861900	CAP contribution peche durable	3 608

Charges à payer

31/01/2019

Charges constatées d'avance

		31/01/2019
Charges constatées d'avances		422 160
Charges constatées d'avance - Exploitation		422 160
48600000	CCA marchandises SCARMOR	5 792
48600100	CCA produits frais	197 372
48600200	CCA PGC	2 252
48600300	CCA bazar	12 404
48600400	CCA textile/chaussure	11 062
48611000	CCA location matériel manutent	390
48611200	CCA location autres	3 078
48611400	CCA Location véhicules	
48615000	CCA maintenance matériel	51 606
48615500	CCA maintenance logiciel	44 958
48620000	CCA assurances	79 711
48625000	CCA honoraires	6 197
48630000	CCA publicité	6 714
48635000	CCA téléphone	624
48635100	CCA edf	

Produits constatés d'avance

31/01/2019

Produits constatés d'avance		8 215
Produits constatés d'avance - Exploitation		8 215
48700000	PCA charges copro	1 056
48700100	PCA Loyers	7 159

Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2019
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		2 126
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION pénalités amendes fiscales&pén	495	495
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL valeurs comptables immos corpo	1 631	1 631
Résultat exceptionnel		(2 126)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2019	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 768 014	279 508	1 488 506
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(295 353)	(101 401)	(193 952)
RESULTAT COMPTABLE		1 472 661	178 107	1 294 554

(1) après retraitements fiscaux.

BRIODIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social : Centre Commercial du Carpont 22440 PLOUFRAGAN
333 684 520 R.C.S. SAINT BRIEUC

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JUILLET 2019**

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé dont elle constate l'existence et s'élevant à 1.294.554 Euros de la manière suivante :

Bénéfice : 1.294.554 Euros

Affectation :

- A titre de distribution de dividendes la somme de 1.140.000 Euros
- Le solde au poste « Autres réserves », la somme de 154.554 Euros
lequel s'élève à la somme de 1.284.371 euros

Le dividende de 28,50 euros par action sera mis en paiement à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à un montant de 1.353.106 Euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions du nouvel article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

Il est rappelé qu'en vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 nouveau du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU.

Les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :



Exercice clos le	Dividende	Revenus distribués éligibles à l'abattement
31/01/2016	1.150.000 Euros	28,75 Euros
31/01/2017	1.290.000 Euros	32,25 Euros
31/01/2018	1.200.000 Euros	30 Euros

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 10 juillet 2019.

**Certifiée conforme
Le Président.**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président.'



Cigest Finances

EXPERTISE COMPTABLE et AUDIT

BRIODIS

Société par actions simplifiée

Centre Commercial du Carpont

22440 PLOUFRAGAN

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31 janvier 2019





Cigest Finances

EXPERTISE COMPTABLE et AUDIT

BRIODIS

Société par actions simplifiée
Centre Commercial du Carpont
22440 PLOUFRAGAN

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31 janvier 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BRIODIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des stocks et les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

QUIMPERLE, le 2 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes
CIGEST FINANCES



Philippe CHEVRIER

Bilan Actif

		31/01/2019			31/01/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	159 213	155 704	3 509	
	Fonds commercial (1)	185 988		185 988	185 988
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 545 319	26 733	1 518 586	1 525 234
	Constructions	19 091 882	11 766 516	7 325 366	8 163 545
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 937 589	2 673 308	1 264 281	1 251 014
	Autres immobilisations corporelles	1 273 479	1 011 738	261 742	314 988
	Immobilisations en cours	124 709		124 709	124 709
	Avances et acomptes				29 460
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	761 088		761 088	761 088
	Créances rattachées à des participations	851 154		851 154	1 099 600
	Autres titres immobilisés	835 150		835 150	828 877
	Prêts				30 208
	Autres immobilisations financières	994		994	1 888
TOTAL (II)		28 766 564	15 633 998	13 132 566	14 316 598
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	136 484		136 484	107 244
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 760 255	54 000	4 706 255	4 483 189
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	171 188	7 284	163 904	249 762
	Autres créances	1 395 533	427	1 395 106	1 110 048
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	555 457		555 457	584 938
	Charges constatées d'avance	422 160		422 160	427 319
	TOTAL (III)	7 441 078	61 711	7 379 366	6 962 501
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		36 207 641	15 695 709	20 511 933	21 279 099

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

852 148

1 131 697

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		31/01/2019	31/01/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 088	2 088
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 129 817	726 373
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 294 554	1 603 444
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	22 646	22 646
	Total des capitaux propres	2 493 106	2 398 552
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 140 592	12 179 606
	Emprunts et dettes financières divers	919 217	527 517
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 384 767	3 563 249
	Dettes fiscales et sociales	1 751 511	1 849 105
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 137	15 920
	Autres dettes	798 388	743 021
	Produits constatés d'avance (1)	8 215	2 130
	Total des dettes	18 018 827	18 880 548
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	20 511 933	21 279 099
Total du bilan en centimes		20 511 932,52	21 279 099,09
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 562 188	8 965 727
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 215 543	700 772

Compte de Résultat 1/2

				31/01/2019	31/01/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	62 993 731		62 993 731	61 224 739
	Production vendue (Biens)	3 430		3 430	2 003
	Production vendue (Services et Travaux)	915 798		915 798	882 148
	Montant net du chiffre d'affaires	63 912 960		63 912 960	62 108 890
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			30 377	69 867
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			90 283	73 684
	Autres produits			133 476	74 027
	Total des produits d'exploitation (1)			64 167 096	62 326 467
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			48 905 865	46 806 449
	Variation de stock			(188 056)	73 462
	Achats de matières et autres approvisionnements			248 000	239 327
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 134 701	3 991 325
	Impôts, taxes et versements assimilés			826 567	775 291
	Salaires et traitements			4 935 771	4 831 674
	Charges sociales du personnel			1 853 852	1 865 695
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 638 606	1 534 143
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			61 711	90 283
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			7 868	112 232
	Total des charges d'exploitation (2)			62 424 884	60 319 882
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 742 212	2 006 586

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2019	31/01/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 742 212	2 006 586
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	137 407	99 655
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	146	241
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		137 553	99 896
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	111 751	104 322
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		111 751	104 322
RESULTAT FINANCIER		25 802	(4 425)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 768 014	2 002 160
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		164 502
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			164 502
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	495	105
	Sur opérations en capital	1 631	21 020
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		15 279
	Total des charges exceptionnelles	2 126	36 404
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 126)	128 098
PARTICIPATION DES SALARIES		293 227	284 872
IMPOTS SUR LES BENEFICES		178 107	241 942
TOTAL DES PRODUITS		64 304 649	62 590 866
TOTAL DES CHARGES		63 010 095	60 987 421
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 294 554	1 603 444
Résultat de l'exercice en centimes		1 294 553,97	1 603 444,16
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		108 796	83 334
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		3 479	3 488

Etats financiers au 31/01/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2017 (PCG 2017).

Le PCG 2017 correspond au règlement ANC n° 2017-01 du 05 mai 2017 (homologué par l'arrêté du 26 Décembre 2017, publié au JO du 30 Décembre 2017), complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

LOGICIELS

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n° 2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles entrées au cours de l'exercice ont été traitées en respectant la réglementation.

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après
- à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristournes et de coopérations commerciales au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur. Les cotisations centrales sont intégrées au montant du stock.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à **386 365 €**.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (C.I.C.E.)

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de janvier à décembre 2018 au taux de 6% pour un montant de 262 527 euros.

La provision N-1 d'un montant de 19 698 euros a été reprise.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE perçu au cours de l'exercice a servi au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il a permis notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

Autres informations de l'annexe

INTEGRATION FISCALE

Les résultats de la SAS BRIODIS sont intégrés fiscalement dans les résultats de sa mère :

- La SAS LE PONTON

La SAS LE PONTON est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

La SAS LE PONTON établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale la SAS BRIODIS.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés par les commissaires aux comptes sur l'exercice se monte à 11 000 euros HT et se rapporte à l'audit légal des comptes de l'exercice précédent (ces honoraires avaient été provisionnés en N-1 à hauteur de 11 000 euros).

Les honoraires relatifs à la mission d'audit légal des comptes de l'exercice clos au 31/01/2019 ont été provisionnés à hauteur de 11 000 euros.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

Engagements hors bilan

I. DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

▣ EMPRUNTS A COURT TERME

* CREDIT AGRICOLE (Ouverture de crédit de trésorerie) d'un montant de 1 070 000 euros.

Solde à la clôture : 497 923 €

* ARKEA (Ouverture de crédit de trésorerie) d'un montant de 650 000 euros.

Solde à la clôture : 717 620 €

Ces crédits de trésorerie sont garantis par le nantissement du fonds de commerce de la société, à l'exclusion de l'enseigne.

▣ EMPRUNTS A LONG TERME

* BCME (Montant initial 2 300 000 Euros) - (Dernière échéance 05/01/2025)

Solde à la clôture : 1 041 315 €

* CREDIT AGRICOLE (Montant initial 1 000 000 Euros) - (Dernière échéance 05/08/2024)

Solde à la clôture : 422 638 €

* CREDIT AGRICOLE (Montant initial 1 380 000 Euros) - (Dernière échéance 05/09/2025)

Solde à la clôture : 655 232 €

Mandat irrévocable d'hypothéquer avec publication d'interdiction d'aliéner et d'hypothéquer publiée par acte séparé au rapport de Maître MAUREY Henri, notaire à SAINT-BRIEUC, pris pari-passu entre le Crédit Agricole et la BCME, sur les terrains et magasins situés à PLOUFRAGAN, rue du Carpont.

* CREDIT AGRICOLE (Montant initial 4 533 000 Euros) - (Dernière échéance 05/06/2028)

Solde à la clôture : 3 159 667 €

* CREDIT AGRICOLE (Montant initial 700 000 Euros) - (Dernière échéance 05/04/2019)

Solde à la clôture : 35 832 €

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

* BCME (2 Emprunts montant initial 733 500 Euros chacun) - (Dernière échéance 24/09/2022)

Solde à la clôture : 320 906 €

Solde à la clôture : 320 906 €

* BCME (Montant initial 140 000 Euros) - (Dernière échéance 15/07/2023)

Solde à la clôture : 72 290 €

* BCME (Montant initial 560 000 Euros) - (Dernière échéance 15/07/2023)

Solde à la clôture : 286 932 €

* BCME (Montant initial 220 000 Euros) - (Dernière échéance 15/07/2025)

Solde à la clôture : 136 943 €

Engagements hors bilan

* BCME (Montant initial 880 000 Euros) - (Dernière échéance 15/07/2025)

Solde à la clôture : 543 100 €

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

* BCME (4 Emprunts - montant initial total 1 980 000 Euros)

Solde à la clôture : 665 685 € - (Dernière échéance 31/05/2022)

Solde à la clôture : 482 024 € - (Dernière échéance 31/05/2024)

Solde à la clôture : 173 529 € - (Dernière échéance 31/08/2024)

Solde à la clôture : 269 631 € - (Dernière échéance 31/08/2032)

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

* BANQUE POSTALE (Montant initial 820 000 Euros) - (Dernière échéance 15/12/2027)

Solde à la clôture : 734 919 €

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

* BANQUE POSTALE (Montant initial 600 000 Euros) - (Dernière échéance 17/01/2028)

Solde à la clôture : 542 558 €

Nantissement du fonds de commerce au rang 1

II. ENGAGEMENTS DONNEES

* Caution solidaire consentie au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES COTES-D'ARMOR pour un montant de 350 000 euros, plus intérêts, commissions, frais et accessoires durant toute la durée de l'emprunt souscrit par la SARL LUSTER.

Solde à la clôture : 299 254 €

III. ENGAGEMENTS RECUS

* Caution inconditionnelle, solidaire et sans limitation de durée consentie par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES COTES-D'ARMOR à la SAS BRIODIS au bénéfice de l'ABAPP (Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche) pour **un montant de 25 000 €**

* Caution inconditionnelle, solidaire et sans limitation de durée consentie par la CAMCA ASSURANCE à la SAS BRIODIS au bénéfice du PMU pour **un montant de 6 000 €**

* Caution inconditionnelle, solidaire et sans limitation de durée consentie par la CAMCA ASSURANCE à la SAS BRIODIS au bénéfice de la Française des Jeux (FDJ) pour **un montant de 10 500 € par sinistre avec un maximum de 180 000 € par année.**

Capital social

		31/01/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		31/01/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		11	
	Professions intermédiaires		11	
	Employés		190	
	Ouvriers			
	TOTAL		212	

